Votre logo «partenaire 2022»

L'appartenance de votre établissement à l'office de tourisme de la destination, est un gage de confiance qui permettra de rassurer vos potentiels clients.



dans votre signature mail

1. Intégrer le logo «logo_partenaire2022_WEB» dans votre signature mail.

2. Intégrer le lien de votre établissement depuis notre site internet (www.pays-horloger.com/votreetablissement/), sur le logo.

Cliquer sur le lien qui vous concerne, ci-dessous :

- Comment intégrer une signature mail sur gmail
- 🛪 Comment intégrer une signature mail sur orange

🛪 Comment intégrer une signature mail sur outlook



sur votre site internet

1. Intégrer le logo «logo_partenaire2022_WEB» dans le pied de page de votre site internet.

2. Intégrer le lien de votre établissement depuis notre site internet (www.pays-horloger.com/votreetablissement/, sur le logo.



Vous avez construit vous-même votre site internet, vous allez pouvoir vous débrouiller ;-) Pour les autres, demandez à votre prestataire web de s'en charger :-)



sur vos réseaux sociaux

1. Créer une publication avec le logo «logo_partenaire2022_ WEB» en guise de photo.

2. Intégrer le lien de votre établissement depuis notre site internet (www.pays-horloger.com/votreetablissement/, dans la publication.



"Mon établissement" est partenaire de la Destination Pays Horloger 😂 Ensemble pour un tourisme responsable, à dimension humaine 💪

Destination Pays Horloger

... X

sur vos flyers, cartes de visite...

Sur vos supports papier, vous pouvez intégrer le logo «partenaire2022_EDITION».



Le logo destiné à vos documents papier est différent, il n'est pas daté, pour éviter de «périmer» vos documents.

